

# **Dans quelles langues les statuts de l'Opus Dei sont-ils disponibles ?**

Les statuts de l'Opus Dei ont été promulgués par le Pape Saint Jean-Paul II en 1982. Des traductions du latin en cinq langues sont actuellement disponibles.

11/04/2023

Les Statuts (1982), promulgués en latin, définissent précisément la configuration juridique de la

Prélature, son organisation et ses fins. Ils sont appelés *Codex iuris particularis seu Statuta Praelaturaे Sanctae Crucis et Operis Dei*. Ils peuvent être consultés [ici](#).

Il n'existe pas de traduction officielle des statuts. Afin de faciliter leur compréhension dans d'autres langues, ils ont été traduits par des spécialistes. Ils peuvent être lus à ce jour en [espagnol](#), [anglais](#), [italien](#), [français](#) et [allemand](#).

---

pdf | document généré automatiquement depuis <https://opusdei.org/fr-be/article/dans-quelles-langues-les-statuts-de-lopus-dei-sont-ils-disponibles/> (01/02/2026)